NOUVELLE-AQUITAINE
CORRÈZE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE
2019

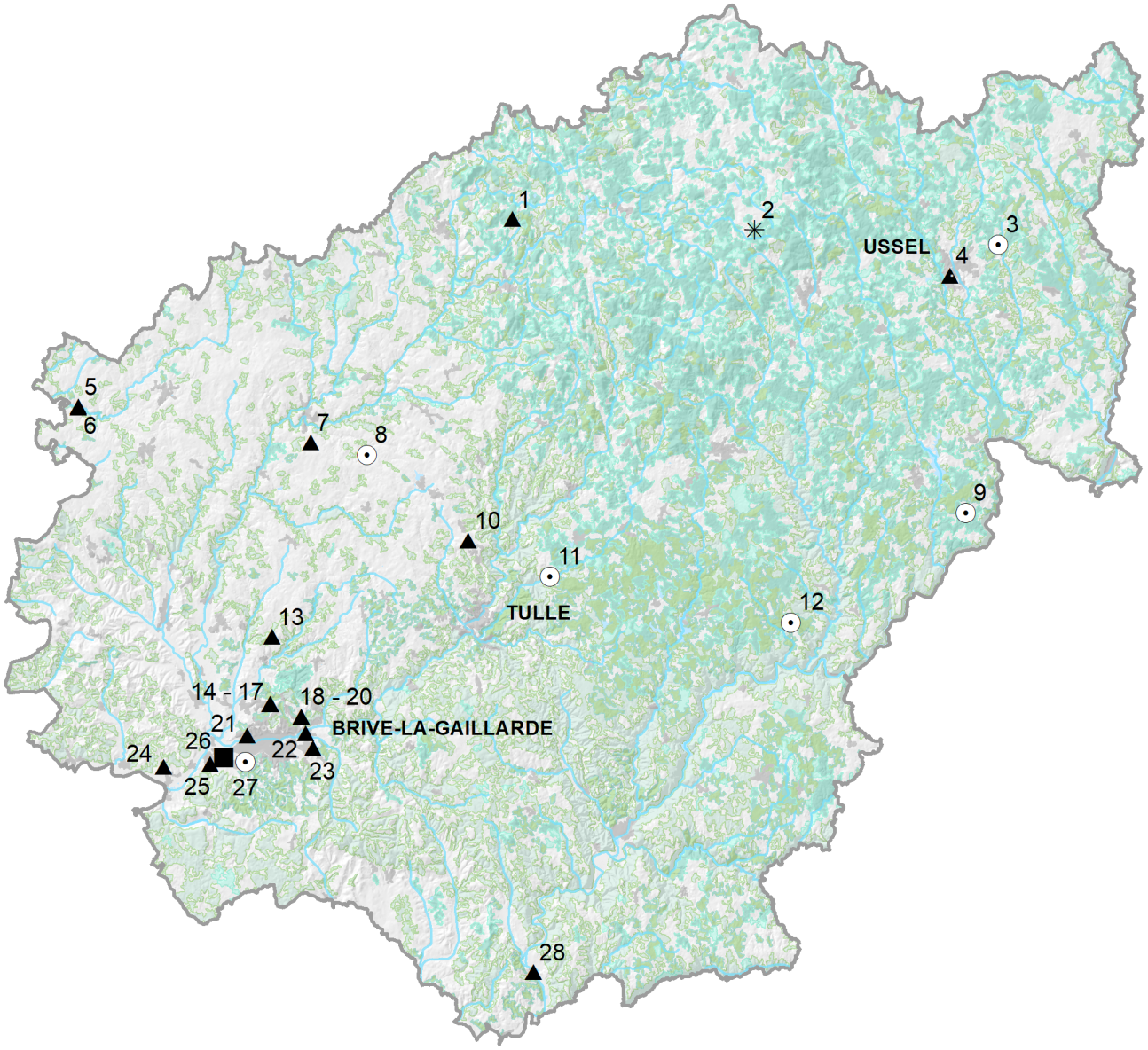

- ■ fouilles préventives
- ⊡ fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses études documentaires
- ✳ P.C.R.

N

0 7,5 15 30 Kilomètres

N°						N°	P.
12-3701	BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	Place des Pères, Abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul	BOUTICOURT Émilien	EP	SD	28	126
12-3827	BRIVE-LA-GAILLARDE	Grotte Bouyssonnie	PESESSE Damien	SUP	PAN	27	127
12-3796	BRIVE-LA-GAILLARDE	Impasse Faurel	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	21	127
12-3830	DONZENAC	ZAC de l'Escudier Sud	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	13	129
12-3823	GIMEL-LES-CASCADES	Chapelle notre-Dame-de-Rosaire	SENTIER Alain	BEN	PRD	11	130
12-3782	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Font Croze – Lot A	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	20	130
12-3787	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Font Croze – Lot B	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	19	130
12-3788	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Font Croze – Lot C	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	18	130
12-3857	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Rue de la Pommeraie	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	23	131
12-3849	MALEMORT-SUR-CORRÈZE	Rue du Pont de chemin de fer	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	22	131
12-3876	NAVES	Bois Bara	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	10	131
12-3784	SAINT-FRÉJOUX	La Grange	GESTREAU Raphaël	MC	PRS	3	132
12-3642	SAINT-HILAIRE-LES-COURBES	Puy du Mas	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	1	132
12-3805	SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	Le Crouzet	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	24	134
12-3863	SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	Les Hauts de Lestrade	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	25	134
12-3860	SÉGUR-LE-CHÂTEAU	Castrum de Ségur	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	5	136
12-3691	SÉGUR-LE-CHÂTEAU	Château de Ségur	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	6	136
12-3811	SÉRANDON	Sandère	DOUSTEYSSIER Bertrand	CNRS	PRD	9	137
12-3814	USSAC	Les Serres – DO81	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	14	138
12-3831	USSAC	Les Serres – DO87	CONNET Nelly	INRAP	OPD	15	138
12-3835	USSAC	Les Serres – DO86-91	CONNET Nelly	INRAP	OPD	16	138
12-3848	USSAC	Route de ST Antoine-Les Serres	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	17	139
12-3866	USSEL	2 rue François Grabie	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	4	139
12-3836	UZERCHE	Les Pâturaux	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	7	139

Époque médiévale,
Époque moderne

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE
Abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul

La campagne de sondages pratiqués autour du chevet de l'abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul de Beaulieu-sur-Dordogne s'est déroulée du 16 au 20 septembre 2019. Leur réalisation était liée à l'achèvement du chantier de restauration mené par la mairie, qui impliquait l'installation d'un drain et une réfection du sol adjacent à l'édifice. Le sondage était destiné à vérifier l'impact archéologique des aménagements, notamment sur le cimetière accolé à l'église.

Deux sondages ont été pratiqués, de 12 m² et 2,5 m², respectivement au nord et à l'est du chevet, à la demande du SRA. Aucun cahier des charges n'a été établi pour l'opération sédimentaire, qui a mobilisé deux archéologues, Émilien Bouticourt (Responsable d'opération) et Clément Tournier, en tant que responsable de secteur. Cette brève intervention s'est limitée à un dégagement des structures et à leur localisation en plan et en altitude. De même, l'une des sépultures identifiées a fait l'objet d'une fouille partielle afin de déterminer l'état de conservation des squelettes en vue d'une possible opération future. Ce sont au total 14 structures qui ont été identifiées, malgré leur perturbation par des terrassements récents, et qui affleurent immédiatement sous le niveau de sol actuel.

Un sarcophage monolithe a pu être caractérisé dans le sondage méridional et s'avère être antérieur aux fondations de l'édifice, du XIIIe siècle. C'est l'installation de celui-ci qui marque le deuxième état, suivi dans un laps de temps indéterminé par l'installation de diverses sépultures. Enfin, un dernier état est identifié, caractérisé par l'implantation d'une maçonnerie scellant l'une des inhumations et correspondant vraisemblablement à une occupation moderne, encore en usage au XXe siècle.

La rapide étude anthropologique réalisée a permis de mettre en évidence la présence d'un coussin sous le crâne de l'un des défunts et, dans une mesure encore impossible à caractériser, la réutilisation de certains coffrages du fait de la présence de réductions.

Tournier Clément, Bouticourt Émilien

Beaulieu-sur-Dordogne - Abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul
Orthophotographie en plan du sondage 1

BRIVE-LA-GAILLARDE
La grotte Bouyssonie

Découverte en 2005 à l'occasion de travaux de terrassement et diagnostiquée par l'INRAP, la grotte Bouyssonie a fait l'objet depuis 2008 de fouilles programmées sous la direction de D. Pesesse. Les opérations menées ces dix dernières années ont permis de mettre en évidence une stratigraphie exceptionnelle pour la région avec des témoignages du Châtelperronien, de l'Aurignacien, du Gravettien, du Solutréen, du Magdalénien, de l'Azilien, du Sauveterrien, et des périodes historiques. Si la partie inférieur est en partie perturbée par des phénomènes cryoclastiques, la partie supérieure du dépôt (attribuée à différentes phases du Magdalénien) semble en partie préservée de ces aléas. Le troisième programme de triennale (2017-2019) est marqué par une période de transition dans l'équipe scientifique. Elle a ainsi fait l'objet de deux ans de fouilles sur les séquences basse et haute (2017 et 2018) et d'une année 2019 exclusivement sur la séquence haute. Nous focaliserons donc notre propos sur la séquence haute (avant-grotte), qui livre une succession du Magdalénien moyen ancien (unité archéostratigraphique ou UA 2) et du technocomplexe à lamelles à dos dextre marginal (UA 4) – l'UA 3 correspondant à une interface de mélanges.

Outre la poursuite du sondage L12 et du carré L11 afin de tester le potentiel informatif du Magdalénien inférieur en 2018, la campagne 2019 avait pour objectif d'aplanir la fenêtre de fouilles au niveau des banquettes laissées par le sondage INRAP jusqu'à la côte 98,84 (soit environ 3 cm au-dessus de la nappe du MMA à proprement parler) et de raviver les coupes, tout en ouvrant trois nouveaux mètres carrés (I10, I11, et I12) à l'emplacement de la remontée du godet du sondage INRAP. Cette stratégie visait à préparer le terrain pour la nouvelle triennale qui se focalisera sur la fouille extensive des UA 2 à 4.

L'objectif de mise à niveau de la fenêtre de fouille est en partie atteint puisque la banquette de la bande 12 (J12 et K12) a atteint la cote ad hoc, tout comme le carré J10 déjà en partie fouillé en 2018 (structure de combustion). La banquette de la ligne 10 (L10 et K10) nécessite encore un décapage de 3 cm pour atteindre cette cote. La fouille est rendue plus lente en L10 car le sommet de l'UA 2 – très riche – semble poindre avec un léger pendage NW-SE. Concernant la bande I une vingtaine de centimètres restent à descendre, mais cela devrait aller vite, cette zone étant pour l'instant stérile et – à en croire la bande J – cela devrait au moins continuer sur les 20 cm restants. Outre la découverte d'une perle en roche tendre typique du Magdalénien moyen ancien, l'industrie lithique atteste d'un MMA pur à fréquentes scalènes. Tous ces éléments nous permettent donc d'envisager dès l'an prochain une fouille planimétrique sur une dizaine de mètre carrés induisant l'adaptation du protocole existant à ce type de fouille.

Pesesse Damien

Brive-la-Gaillarde - La grotte Bouyssonie
Vue du site depuis le sud-est du gisement, fin de campagne de fouilles 2019

BRIVE-LA-GAILLARDE
Impasse Faurel

Suite à une demande anticipée déposée par la société DOM'AULIM, qui a pour projet la construction de logements sociaux, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de la région Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, sur les parcelles AM 111 et AM 21 situées en bout de l'impasse Faurel, à l'ancien lieu-dit « Les Beylies-Basses », dans les quartiers nord de la ville de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze.

La topographie de cet emplacement situé sur la zone collinaire qui domine, au nord la vallée de la Corrèze, apparaît très favorable à l'installation d'une occupation humaine ancienne. Des indices archéologiques, que l'on peut rapporter au Paléolithique moyen et du Moyen Âge, sont d'ailleurs répertoriés à proximité immédiate de l'assiette du projet.

Un diagnostic de terrain a donc été réalisé en février 2019 par une équipe de l'Inrap, achevé par le rendu du rapport final.

Sur l'emprise prescrite d'une superficie de 8728,86 m^2, 12,18 % ont pu être explorés par le biais de onze sondages.

Le terrain est contraint par un fort pendage nord-sud, qui se termine en replat sur l'extrémité sud de l'emprise. La stratigraphie observée dans les dix premières tranchées du diagnostic est homogène et constante. Sous le couvert de terre arable, épais de 0,15 à 0,35 m, apparaît un paléosol d'origine colluvionnaire.

Sous cette couche trop faiblement anthropisée pour permettre d'y distinguer plusieurs strates chronologiques, apparaissent immédiatement des niveaux anciennement colluvionnés, résultant des processus d'altération des grès bruns triasiques constituant la roche-mère locale.

Dans ces encaissants argileux à argilo-limoneux brun-rouge, la lecture des structures archéologiques reste fort difficile.

Deux fossés ont pu néanmoins être identifiés. Le premier, F8.02, présente dans son comblement une couche de plaques de schiste provenant de l'effondrement d'un muret parallèle à la bordure nord-est du creusement. Cette structure n'a pas pu être datée, mais la chronologie relative lui confère une position d'antériorité au second fossé, F5.01, dont le comblement a livré un corpus céramique homogène de 173 tessons datés du premier âge du Fer.

L'étude céramique, réalisée par Jean-Michel Beausoleil (Inrap), détermine, au sein de cet ensemble de vaisselle, dont les éléments sont très fractionnés, trois groupes de pâtes :

- groupe 1 : des céramiques grossières modelées, au dégraissant hétérogène contenant de nombreux grains de micas de forte granulométrie et parfois de la chamotte. Les couleurs variées des surfaces et des tranches, du brun-gris à l'orangé plus ou moins foncés, indiquent un mode de cuisson oxydo-réductrice. Les surfaces sont peu ou non finies (lissage interne ébauché).

- groupe 2 : des céramiques présentant des vacuoles, dues à l'utilisation de dégraissant végétal, dont les éléments ont été carbonisés lors de la cuisson. La pâte est micacée, sableuse, la surface présentant au toucher une consistance proche de celle d'une pierre ponce. La cuisson est réductrice.

- groupe 3 : des céramiques mi-fines au dégraissant fin à très fin de quartz et petites paillettes de micas, qui leur confère un aspect fin épuré. Les surfaces sont parfaitement lissées et la cuisson s'est faite en atmosphère réductrice bien contrôlée.

Ce corpus céramique homogène date de toute évidence du premier âge du Fer. L'association du vase à profil caréné et de la coupe tronconique à pied plat tend à placer ces exemplaires dans une phase moyenne du premier âge du Fer, sans doute vers la fin du VIIe s. ou au début du VIe s. avant J.-C.

La présence, en nombre relativement important, de céramiques à dégraissant végétal attire l'attention dans un contexte aussi tardif, ce type de dégraissant étant bien connu pour le Néolithique et l'âge du Bronze, mais jusqu'à présent, peu décrit pour le premier âge du Fer.

Si les caractéristiques des deux fossés sont comparables à celles des fossés d'enceintes protohistoriques connus, aucune autre structure n'a été découverte associée à l'un ou l'autre des fossés, mise à part une fosse au comblement charbonneux, sans mobilier mais chronologiquement compatible, avec l'un ou l'autre des fossés. Bien que l'étude des deux structures demeure incomplète, car limitée à la parcelle assiette du projet immobilier, cette découverte reste exceptionnelle sur l'agglomération de Brive, où aucun site du premier âge du Fer n'avait, à ce jour, été répertorié.

Jamois Marie-hélène et Beausoleil Jean-Michel

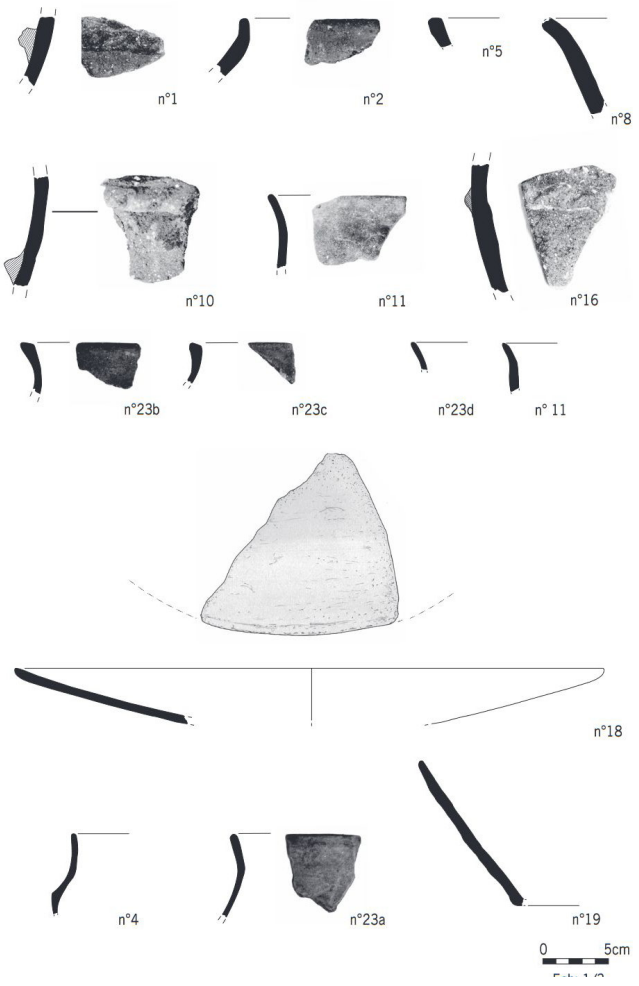

Brive-la-Gaillarde - Impasse Faurel
Présentation des éléments céramiques les plus caractéristiques

DONZENAC
ZAC de l'Escudier sud

Suite à une demande anticipée de prescription archéologique déposée par la Communauté d'Agglomération du bassin de Brive, qui a pour projet d'étendre vers le sud la zone artisanale de l'Escudier nord, un diagnostic archéologique a eu lieu au début de l'été 2019 sur une superficie de 11 ha d'un seul tenant.

Située à une poignée de kilomètres au nord du bourg médiéval de Donzenac, en Corrèze, l'emprise se développe au sud du hameau de l'Escudier. D'une altitude moyenne de 345 m NGF, le terrain se trouve sur les hauteurs nord du bassin sédimentaire de Brive-La-Gaillarde, sis sur une formation métamorphique de quartzites mésozonaux.

Le diagnostic s'est appuyé sur la réalisation de vingt-quatre tranchées de sondages, élargies au besoin d'extensions, permettant une couverture d'ensemble de la parcelle avec un taux d'ouverture de 8,55 %.

Au vu des résultats stratigraphiques, il est indubitable que le terrain diagnostiqué ait subi un important remaniement anthropique, visant à en régulariser la surface afin d'en faciliter le travail agraire. Les observations faites dans les sondages permettent en effet d'identifier de très importants apports de remblais, réalisés à l'aide d'un engin mécanique.

Un réseau parcellaire d'importance moyenne, ainsi que de nombreux chablis et trous de piquet retrouvés au diagnostic coïncident avec les arbres, arbustes, clôtures et fossés visibles actuellement ou que l'on peut distinguer sur la vue aérienne du milieu du XXe s. De nombreuses fosses d'arbres creusées mettent en exergue un système bocager laissant une place importante aux arbres fruitiers.

Plusieurs des fossés parcellaires observés ont également été creusés mécaniquement. C'est un véritable remodelage spatial qui a été imposé à ce terrain.

L'absence presque totale de mobilier archéologique porte à réflexion. L'exemple du fossé F19.02, dans lequel ont été trouvé un fragment de *tegula* antique et un fragment de tuile moderne, à côté l'un de l'autre, montre le rôle important des fossés parcellaires dans la dissémination lointaine du mobilier archéologique à partir de leur lieu d'enfouissement primaire. Concernant l'occupation récente du site, on peut signaler qu'aucun reste d'outils agraires n'a été trouvé.

En marge de l'occupation contemporaine extensive, subsistent quelques vestiges plus anciens.

Ces derniers ont été regroupés en quatre locus isolés les uns des autres.

Un caniveau bâti de dalles de schiste permettait certainement de capter une source aujourd'hui comblée. La facture seule de cet ouvrage ne permet pas d'en établir la chronologie. En effet, si ce type de construction est fréquent durant l'Antiquité, comme plusieurs fouilles ont pu l'attester en Corrèze, il perdure jusqu'au début de la période contemporaine. Seul un fragment de *tegula*, découvert à proximité au même niveau stratigraphique, permet d'évoquer une origine gallo-romaine pour cette structure, qui a manifestement fonctionné jusqu'à une date récente.

Deux tertres arasés, visibles sur la photo aérienne, ont été mis au jour, aux extrémités est et ouest de la parcelle. Bien que la nature anthropique de ces tertres, dont un seul est partiellement empierré, ne fasse aucun doute, ils n'ont livré ni de restes humains, ni de mobilier funéraire.

Un trou de poteau isolé, d'1,60 m de diamètre a pu être identifié, sans aucun mobilier associé.

Des deux dernières structures archéologiques, une fosse rectangulaire aux angles arrondis possède des dimensions qui pourrait correspondre à une sépulture. Son comblement n'a livré qu'un petit fragment de céramique antique tournée à pâte fine, présentant une carène. L'orientation nord-sud de la fosse n'infirme pas son hypothèse fonctionnelle ; la pratique de l'orientation des tombes nord-sud pour la période gallo-romaine est en effet bien connue en Limousin. Il reste que la structure est totalement isolée, ce qui en ferait un exemple funéraire original. Concernant la structure longue, rien ne permet de lui concéder avec certitude une fonction funéraire. La seconde fosse, orientée ouest-est, également rectangulaire aux angles arrondis, est d'une largeur à peu près équivalente (environ 0,65 m est en revanche beaucoup plus longue, atteignant 4,20 m. Son interprétation reste plus énigmatique.

L'absence totale de restes humains, due à l'acidité des sols, ainsi que celle de mobilier éloquent ne permet pas d'affirmer la vocation funéraire, ni la chronologie homogène, de l'occupation diffuse découverte ici, bien que le mobilier résiduel découvert à proximité ou associé à ces structures appartienne dans sa totalité à l'antiquité précoce.

Jamois Marie-Hélène

GIMEL-LES-CASCADES
Chapelle Notre-Dame-de-Rosaire

La réalisation du diagnostic de sol sous le dallage de la Chapelle Notre-Dame-de-Rosaire à Gimel-les-Cascades par l'utilisation d'un géoradar le 05 juin 2019 ne montre aucune hétérogénéité dans le sol support du dallage en pierre et ce jusqu'à une profondeur de 2 mètres environ.

On retrouve facilement le rocher à une profondeur variable de 40 cm à 60 cm, mais sans aucune disparité notable.

Sentier Alain

MALEMORT-SUR-CORRÈZE
Font Croze lot A

Le diagnostic archéologique mené sur la parcelle BS 346 de la commune de Malemort-sur-Corrèze intervient en amont du projet de construction d'une maison individuelle, porté par M. André Carle.

Ce diagnostic préventif ne nous a pas permis de caractériser la présence de vestiges d'origine anthropique.

Dans les espaces accessibles à l'engin de terrassement, deux tranchées ont été réalisées. La réalisation d'études géomorphologique et géoarchéologique des coupes ainsi réalisées a permis, en particulier dans les parcelles voisines, de mettre en évidence des dynamiques sédimentaires en lien avec l'activité humaine.

Méténier Frédéric

MALEMORT-SUR-CORRÈZE
Font Croze lot B

Le diagnostic préventif prescrit sur les parcelles BS 347 et 349 de Malemort-sur-Corrèze ne nous a pas permis de caractériser la présence de vestiges d'origine anthropique.

Dans les espaces accessibles à l'engin de terrassement, deux tranchées ont été réalisées. Un sondage profond réalisé à l'extrémité du sondage 1 a permis la caractérisation de divers phénomènes d'origine alluviale en lien avec l'activité du ruisseau des Saulières, puis colluviale.

Méténier Frédéric

MALEMORT-SUR-CORRÈZE
Font Croze lot C

Le diagnostic préventif prescrit sur la parcelle BS 348 de Malemort-sur-Corrèze ne nous a pas permis de caractériser la présence de vestiges d'origine anthropique.

Dans les espaces accessibles à l'engin de terrassement, deux tranchées ont été réalisées. Ces tranchées ont permis de mettre en évidence divers phénomènes. Il s'agit en premier lieu, dans la partie ouest, d'un important dépôt de colluvions de bas de pente. Ces dépôts recouvrent une importante phase alluviale, caractérisée dans le lot voisin (lot B) à l'occasion d'un sondage profond aux abords du ruisseau des Saulières.

Méténier Frédéric

MALEMORT-SUR-CORRÈZE
Rue de la Pommeraie

Le diagnostic préventif prescrit sur les parcelles AW 82, 83, 191 et 231 de Malemort-sur-Corrèze s'inscrit en amont de la mise en œuvre d'un programme immobilier par la société Dom'Aulim, au sud du bourg de Malemort-sur-Corrèze. Ces terrains s'inscrivent en premier lieu dans un contexte géomorphologique particulier, propre au bassin de Brive. D'importantes séquences colluviales scellent les grès permiens au faciès bien différenciés.

Les terrains se situent immédiatement au sud du château du Peyroux, attribué à la période moderne, mais dont l'origine pourrait s'avérer plus ancienne.

Dans les espaces accessibles à l'engin de terrassement, dix-sept tranchées ont été réalisées. Deux d'entre-elles ont permis de mettre en évidence divers phénomènes d'origine anthropique. La tranchée mécanique 3 a révélé les vestiges partiels d'une construction arasée, installée sur une occupation antérieure qu'il ne nous a pas été possible de caractériser.

La tranchée 5 a également révélé la présence d'un mur arasé dont la fonction peut avoir été parcellaire.

Méténier Frédéric

MALEMORT-SUR-CORRÈZE
Rue du Pont du Chemin de Fer

Cette opération archéologique a été réalisée du 9 au 11 septembre 2019, en préalable à un projet de lotissement déposé par le Point Immobilier. La parcelle explorée se situe rue du Pont du Chemin de Fer sur la commune de Malemort-sur-Corrèze, en Corrèze. L'emprise du projet couvre une superficie de 17 530 m². Neuf tranchées ont été ouvertes et constituent une superficie de 1 519 m², soit 8,68 % de l'emprise.

L'état des connaissances en matière de contexte archéologique laissait supposer la possibilité de traces d'occupation antique. Le terrain concerné par le projet se trouve au sud-est de la commune, à une altitude moyenne de 118 m au sein des terrasses de la Corrèze. Le contexte sédimentaire rencontré lors de notre intervention prend place au sein des limons de débordements des alluvions récentes et d'un paléo-chenal aux compétences assez importantes pour avoir érodé les berges de la Corrèze.

La découverte d'une pièce lithique taillée confirme bien le potentiel archéologique du secteur pour les très anciennes occupations localisées au sein des limons sableux en position secondaire au sein des niveaux holocènes. Ce potentiel se confirme avec la présence de quelques trous de poteaux en bordure d'emprise et d'un réseau de fossés parcellaires et de fossés drainants. L'absence de mobilier n'a pas permis de dater ces ensembles. Cependant, ces derniers viennent compléter les données archéologiques locales de manière fugace mais insuffisante pour imaginer une occupation structurée et pérenne.

Defaye Sophie

NAVES
Bois Bara

Suite au projet d'un pylône de téléphonie mobile prévu sur l'enceinte du stade de la commune de Naves au lieu-dit « Bois Bara » en Corrèze, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine étant donné la proximité avec le sanctuaire gaulois et gallo-romain des Arènes de Tintignac et la découverte de mobilier archéologique en prospection pédestre sur les parcelles aux alentours du projet.

Cette prescription porte sur une superficie de 80 m² sur la parcelle AN 173p soit 16,90 % de l'emprise prescrite. Cette opération archéologique n'a pas permis la découverte d'une occupation ancienne malgré l'unique tranchée ouverte sur l'emprise accessible, perturbée par des remblais composés de vieilles souches brûlées.

Defaye Sophie

SAINT-FRÉJOUX
La Grange

Une campagne de prospection par géoradar a été initiée en 2018 pour compléter des éléments collectés lors de la fouille de juillet 2016. Les mauvaises conditions climatiques qui se sont étalées sur la fin de l'année 2018 n'ont pas permis la mise en œuvre de cette opération d'investigation. Cette dernière a alors été réalisée en juillet 2019 par T. Jubeau et G. Caraire de la société Analyse GC. Des tests réalisés en 2015 par cette même société avaient révélé la présence de substructions imposantes. Les résultats de cette campagne ont confirmé ce potentiel et font nettement apparaître un vaste complexe bâti de forme quadrangulaire qui couvre *a minima* une surface de plus de 5000 m². Il s'agit d'une vaste galerie en U qui est pratiquement perpendiculaire à la D49E3 qui longe le site. Cette galerie présente une largeur de 5 mètres environ, et, sur le mur extérieur, une série de contreforts avec un niveau d'enfouissement de pratiquement 2 mètres est nettement visible. De forme carrée, de 3 mètres de côtés, ces derniers s'adossent aux substructions du mur d'enceinte. Des contreforts sont également décelables sur le mur d'enceinte lui-même, sur son côté nord.

Dans le périmètre dessiné par la galerie, plusieurs anomalies détectées à partir de 50 centimètres de profondeur, et se développant jusqu'à 1,50 mètre approximativement, pourraient attester de la présence de murs de soubassements ou bien encore de tranchées de récupération d'éléments bâtis antérieurs. L'existence de structures fossoyées de type trous de poteau et fosses sur ce secteur n'est pas à exclure non plus. À l'Ouest, la galerie vient s'ancrer symétriquement sur des aménagements quadrangulaires. Il s'agit d'une construction orientée est-ouest, mesurant 13 mètres de largeur pour une longueur partielle (cet aménagement disparaît sous la route départementale en direction de l'ouest) de 18 mètres. Cet édifice sensiblement rectangulaire constitue certainement un porche d'accès à l'esplanade. Au centre, une autre construction quadrangulaire, mesurant environ 7 mètres par 8 mètres, s'emboîte dans l'axe de cet édifice. Les mortiers hydrauliques perçus lors d'un sondage réalisé en 2015 sur cet aménagement indiquent assez clairement qu'il s'agit d'un bassin. La prospection géoradar relève également la présence de plusieurs constructions au sein du périmètre en U. Il s'agit d'une construction subquadrangulaire de 10 mètres par 4,5 mètres. Elle est positionnée à quelque 10 m de la galerie nord. Plus au sud, deux constructions sont en enfilade. L'une d'entre elles présente une forme quadrangulaire de 7 mètres par 10 mètres alors que l'autre présente une forme circulaire de 4 m de diamètre. Dans les deux cas, il pourrait s'agir de bassins, comme la présence d'une probable canalisation dans l'angle nord-est de la première structure le laisse présager. L'esplanade est fermée par un grand mur d'enceinte en direction de l'est. Dans l'angle nord-est de ce complexe bâti, plusieurs murs indiquent la naissance d'un grand bâtiment qui se développe en direction du nord. De par ses dimensions, il pourrait s'agir de la partie sud du bâtiment fouillé en 2016. Ce dernier présenterait alors une longueur de quelque 60 mètres de long (?). L'idée qu'il puisse s'agir d'un complexe thermal avait été avancée pour cet ensemble au terme de la fouille de 2016. Si globalement, la nature de l'occupation posait encore quelques questions à l'issue des diverses prospections menées de 2014 à 2016, les résultats de cette prospection géoradar sont sans équivoque. Effectivement, preuve est faite que le plan mis au jour ici correspond à celui d'un grand sanctuaire antique. Reste aujourd'hui à définir la nature des occupations qui se développent sur son pourtour. Il semble bien, en direction du nord, qu'un grand bâtiment (ou plusieurs bâtiments) complète son plan. Il pourrait s'agir d'un complexe thermal se développant à partir de l'angle nord-est - sachant que plus au nord, sur un promontoire que constitue un chaos granitique, d'importantes constructions non caractérisées ont également été identifiées. Des investigations restent également à mener au-delà de la route D49E3, en direction de l'ouest, où de grandes anomalies linéaires peuvent être détectées sur d'anciennes orthophotographies aériennes. Plusieurs prospections par géoradar, compte tenu des résultats obtenus ici, devraient être menées sur ces prochaines années pour compléter le plan mis au jour sur cette année 2019.

Gestreau Raphaël

SAINT-HILAIRE-LES-COURBES
Puy du Mas/Jardin des Géants

Les reconnaissances archéologiques réalisées sur le site du Puy du Mas à Saint-Hilaire-les-Courbes (Corrèze) s'inscrivent dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un parking sur le site du Jardin des Géants et d'une table d'orientation sur le sommet du site. Les sept sondages réalisés dans l'emprise (d'une surface totale de 1950 m^2) ont permis de sonder 368,51 m^2.

Les sondages ont montré la relative proximité du substrat sous le niveau du sol actuel. Il se présente ponctuellement sous la forme d'arène granitique

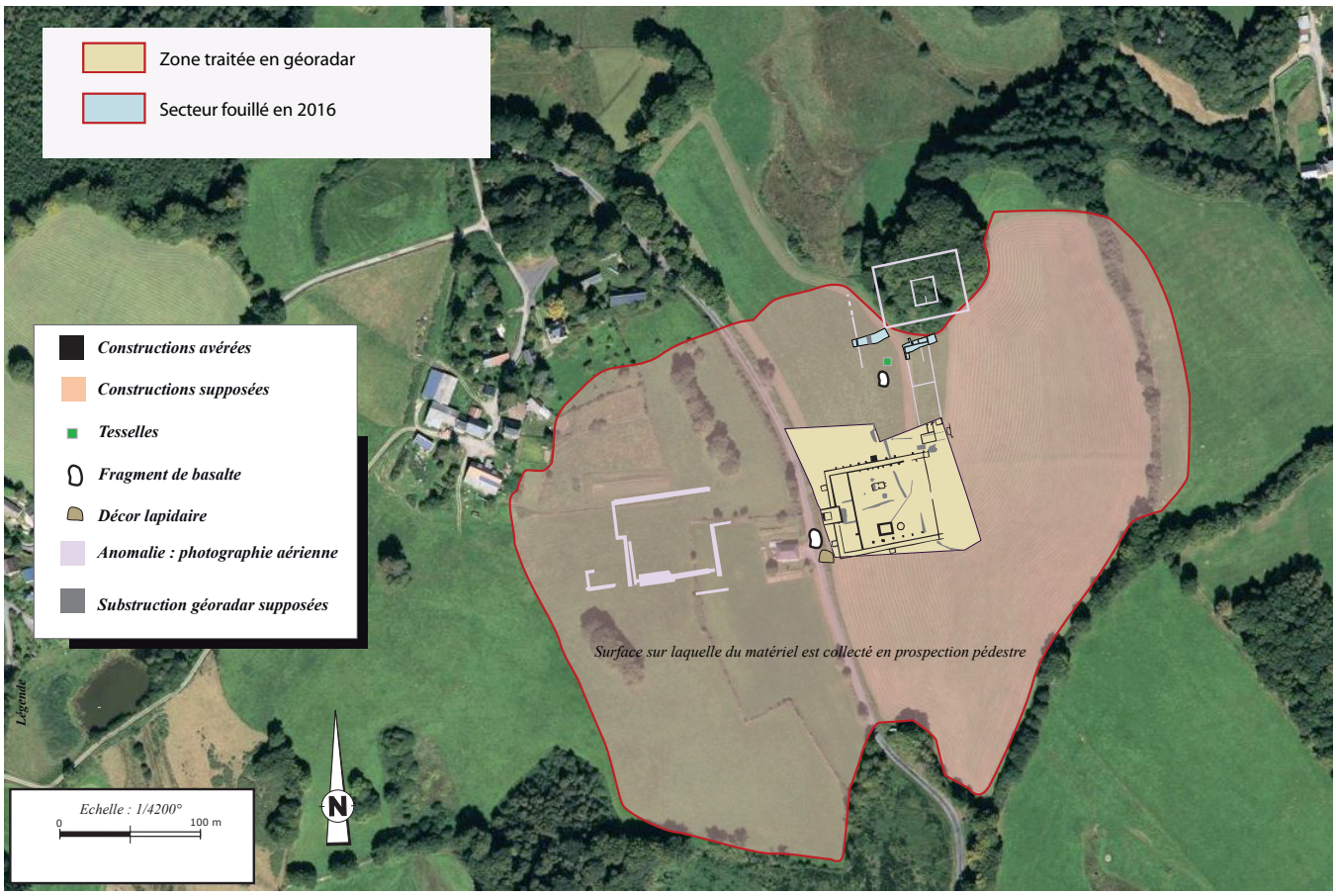

Localisation du site - Saint-Fréjoux (19) "La Grange"

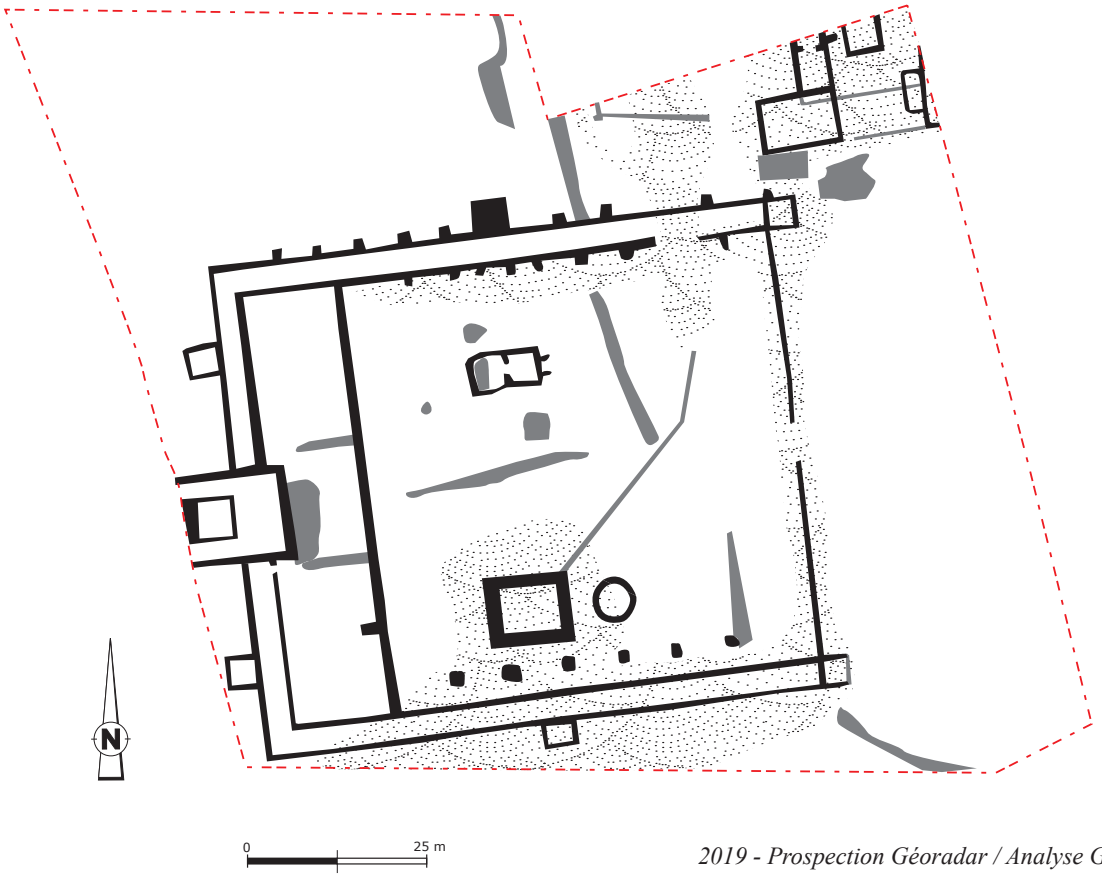

2019 - Prospection Géoradar / Analyse Géophysique

Saint-Fréjoux - La Grange
Résultats du géoradar

altérée, mais en règle générale il est constitué de rocher granitique.

Les tranchées effectuées à l'emplacement du futur parking, sur une parcelle au curieux tracé circulaire, ont permis de mettre en évidence la présence des arènes ou du rocher granitique en deçà des 0,25/0,35 m de terre de bruyère (Tr. 1 à Tr. 4). Tous les sondages ont été effectués jusqu'au niveau d'apparition du substrat granitique. Dans l'ensemble, la stratigraphie observée au sein des sondages est relativement homogène. Aucun vestige archéologique structuré n'a été observé dans ces tranchées.

Les sondages (Tr. 5 à 7) réalisés dans la partie haute du projet, sur le sommet du Puy du Mas, n'ont pas révélé de vestiges archéologiques. Dans ces derniers, la terre de bruyère, dont l'épaisseur varie entre 0,20 et 0,35 m environ, repose souvent sur le substrat rocheux, parfois sur des arènes granitiques. Sur ce secteur, les sondages se sont révélés très pauvres en témoins directs et indirects d'activités, à l'exception de petits tertres de pierres correspondant à des tas d'épierrement de cultures déposés en surface de la terre de bruyère.

Beausoleil Jean-Michel

Moyen Âge

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE
Le Crouzet

Un projet de lotissement sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche en Corrèze, au lieu-dit « Le Crouzet » sur une superficie de 32 000 m² a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cette opération a été menée par l'Inrap du 4 au 8 mars 2019.

Cette opération archéologique a été menée dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone affectée par le projet. Le fort potentiel archéologique de Saint-Pantaléon-de-Larche a motivé cette intervention notamment par les nombreux indices de sites du Moyen Âge.

Le projet se situe sur les plateaux de la rive droite de la Vézère, à l'ouest de la commune, à une altitude moyenne de 125 m.

Malgré une pente assez prononcée de l'emprise, seize tranchées ont été ouvertes permettant la reconnaissance de 8,30 % de l'emprise. Deux zones distinctes positives ont été localisées au sein des grès rouges altérés de Brive datés de l'Autunien. Elles ont livré des structures fossoyées diverses, de type fosses, trous de poteau et silos ainsi que des fossés plus ou moins bien conservés. Le faible corpus de mobilier a cependant permis d'émettre des datations avec deux grandes périodes retenues : VIe-VIIe et XIIe-XIVe s. Les résultats obtenus par un test en carpologie sont probants avec des macro-restes qui permettent de confirmer les datations et la nature de cet indice. D'autres structures isolées complètent les données archéologiques découvertes lors de cette intervention. D'après le bon état de conservation des structures, ces découvertes laissent envisager une occupation rurale fondée sur une activité agricole. Un décapage extensif des vestiges repérés, notamment dans la tranchée 12, permettrait de mieux comprendre l'organisation de l'ensemble. L'occupation matérielle reste fugace, mais du point de vue chronologique, elle vient enrichir les productions médiévales du bassin de Brive.

Defaye Sophie

Paléolithique moyen

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE
Les Hauts de Lestrade

Suite à un projet de lotissement de la Société Dom'Aulim au lieu-dit « les Hauts de Lestrade » sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche en Corrèze, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine. L'emprise prescrite se situe sur la rive gauche de la Vézère, à 130 m d'altitude, sur une superficie totale de 46 000 m². L'état des connaissances en matière de contexte archéologique laissait supposer la possibilité de traces d'occupation du Paléolithique moyen et du Moyen Âge découverts au sein de la plaine alluviale à proximité de la confluence de la Corrèze et la Vézère.

Le projet s'inscrit dans un contexte de formations alluviales caractérisées par des alluvions anciennes des hautes terrasses, en périphérie proche des indices archéologiques découverts lors des diagnostics menés sur l'ancien aérodrome Brive Laroche, notamment avec les occupations préhistoriques et médiévales des phases 2 et 3 en 2015 et 2016.

L'emprise diagnostiquée à 5,60 % a permis de réaliser 49 tranchées au sein desquelles ont pu être localisées des structures fossoyées et un *corpus* de mobilier lithique daté du Paléolithique moyen. Cette opération de diagnostic a en effet révélé l'existence d'une série de fossés parcellaires probablement

modernes et une structure fossoyée à galets isolée, de datation indéterminée. L'intérêt majeur de cette intervention reste la découverte de nombreux éléments lithiques essentiellement sur quartz datés du Paléolithique moyen de type Moustérien, en position secondaire au sein de ces colluvions pléni/tardiglaciaires ; ces vestiges représentent des éléments essentiels pour une meilleure compréhension des modes d'occupation de ce territoire, notamment avec la découverte exceptionnelle de débitage Levallois sur roches grenues de type quartz, encore méconnu dans la région.

Defaye Sophie

Saint-Pantaléon-de-Larche - Les Hauts de Lestrade
Débitage levallois sur matières premières grenues

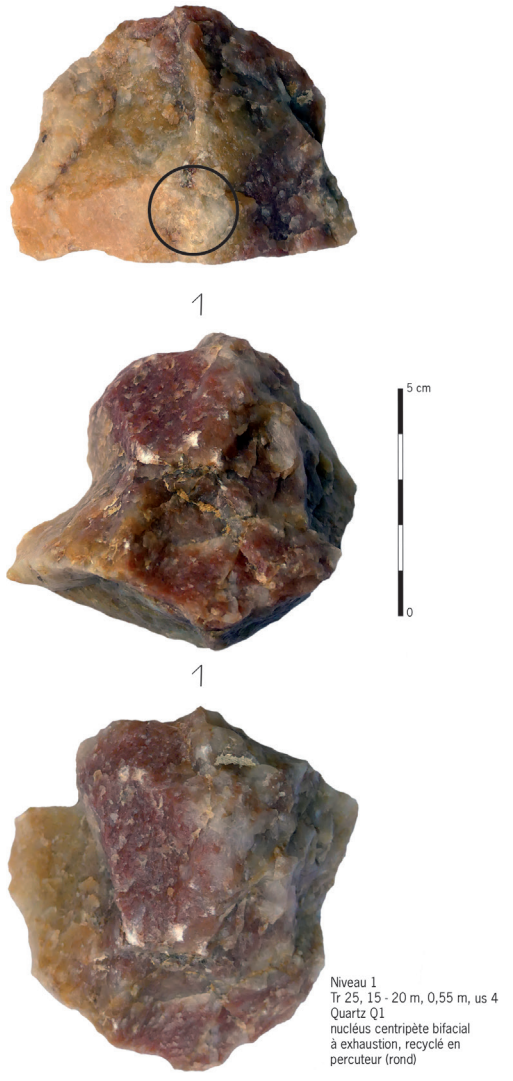

Saint-Pantaléon-de-Larche - Les Hauts de Lestrade
Débitage centripète bifacial

Saint-Pantaléon-de-Larche - Les Hauts de Lestrade
Nucléus polyédrique

SÉGUR-LE-CHATEAU
Castrum de Ségur

Durant le mois de novembre 2019, le *castrum* de Ségur a fait l'objet d'une courte opération de sondage, parallèlement suivi des travaux de sécurisation du château, initié en 2017. Cette intervention a pris la forme d'un sondage d'environ 16 m2, ouvert dans l'enclos des vicomtes, au nord-est de la tour maîtresse. Trois structures bâties inédites ont été découvertes : deux murs parallèles mesurant chacun 1,52 m de large (fig. a et b), et une maçonnerie dont le contre-fruit nous ferait dire qu'elle pourrait avoir été une voûte. Le mur situé le plus à l'est présentait la particularité d'être contreforté et régulièrement arasé. Il appartiendrait à un bâtiment élitaire, peut-être une tour (vicomtale ?) antérieure à l'actuelle *turris*. Tous ces vestiges restent difficiles à dater en l'état actuel des investigations. En effet, nous n'avons fait qu'effleurer les couches médiévales du *castrum* haut, en raison de la présence d'un épais remblai de démolition sur pratiquement toute l'emprise du sondage. Cette strate serait le témoin d'un abandon et d'une destruction partielle de cet espace dans le courant du XVIe siècle, ce que confirment par ailleurs les sources écrites.

Ségur-Le-Château - Castrum de Ségur
Mur d'un bâtiment à contrefort

Paloumbas-Odile Dimitri

SÉGUR-LE-CHATEAU
Château de Ségur

Entre les mois d'octobre 2017 et janvier 2020, le *castrum* de Ségur a fait l'objet d'un suivi archéologique « au long cours », sous la maîtrise d'œuvre du Bureau Manciulescu ACMH et associés. Préconisée par le Service Régional de l'Archéologie dans le cadre de travaux de sécurisation du site, cette surveillance a permis de dresser un état des lieux de l'existant et ainsi de poser les bases des futures recherches sur le *castrum*.

Ségur-Le-Château - Castrum de Ségur
Le grand logis sur cave construit au XVe siècle

Dans l'enclos nobiliaire, les investigations se sont concentrées sur les fronts nord et ouest, les plus riches en vestiges archéologiques. Des aménagements inédits ou incomplètement identifiés jusque-là ont ainsi pu bénéficier d'un enregistrement précis. Le nettoyage du mur d'enceinte septentrional a par exemple révélé l'existence d'une petite baie géminée d'à peine 50 cm de large à l'ouest du logis-tour à contreforts qui cantonne l'actuelle entrée. D'un type plutôt « archaïque », cette fenêtre pourrait dater des XIIe-XIIIe siècles.

L'ouverture d'une tranchée d'échafaudage sur la face interne de ce même mur a de plus occasionné la découverte d'une maçonnerie en quart-de-rond susceptible d'avoir été une tourelle-contrefort. Le front ouest conserve également plusieurs vestiges datant du Moyen Âge, dont une tour-porche et un logis-tour à contreforts enveloppants. Très remaniés, ces bâtiments (ainsi que le pavillon dit « de la Reine ») ont gardé leur matrice médiévale. L'enclos vicomtal abrite quant à lui les bâtiments les plus emblématiques de Ségur : la tour-maîtresse, attribuable au milieu du XIIIe siècle, la chapelle Notre-Dame, qui paraît être une réalisation du XVe siècle, enfin un vaste logis sur cave,

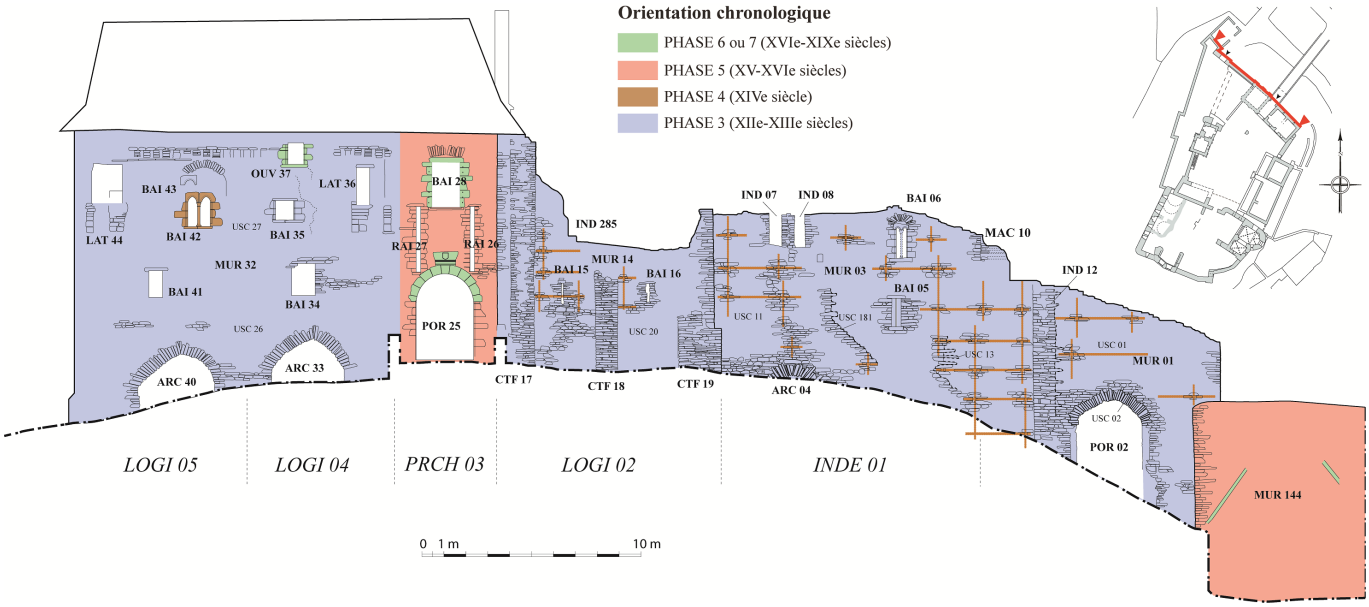

Ségur-Le-Château - Château de Ségur
Le front nord de l'enclos nobiliaire de Ségur

principal témoin de la grande vague de reconstruction qu'a connu le site après la guerre de Cent Ans.

En dépit des nombreux apports de ce suivi, des questions essentielles sont restées sans réponse au terme de ces trois années. Nous aimerions en savoir plus, notamment, sur la nature de l'occupation du sol à l'intérieur de l'enclos vicomtal (existait-il plusieurs *turres* ? La chapelle a-t-elle été construite sur les bases d'un édifice antérieur ?). Le thème de la défense et les différentes problématiques liées à la circulation mériteraient aussi d'être approfondis. Compte-tenu de l'importance du site à l'échelle du Limousin, il est permis de penser que l'archéologie de programme serait une option intéressante en vue de poursuivre la dynamique de recherche engagée depuis 2017.

Paloumbas-Odile Dimitri

Gallo-romain

SÉRANDON
Sandère

Une prospection thématique a été menée durant l'été 2019 sur la commune de Sérandon, au lieu-dit Sandère. Elle visait à documenter un site supposé antique où a été découvert fortuitement au siècle dernier un élément de statuaire zoomorphe. L'étude pétrographique du fragment par Pierre Boivin (Laboratoire Magmas et Volcans, université Clermont Auvergne) a permis de définir la nature de la roche et sa probable provenance. L'étude stylistique (Bertrand Dousteyssier, Elise Nectoux, Yves Connier) a quant à elle permis de dater la sculpture, de l'interpréter et de la rattacher au groupe des « lionnes fontaines » gallo-romaines montdoriennes. La sculpture retrouvée à Sandère est l'une des 13 fontaines qui composent ce corpus qui est unique à l'échelle nationale.

Conservé *in situ*, un bac décoré taillé dans le granite a également fait l'objet d'une étude. Les éléments de comparaisons font défaut mais une datation antique de cet élément, sans être totalement certaine, est vraisemblable. L'association du bac avec la fontaine zoomorphe est plausible.

Une prospection géophysique a été menée par Guillaume Hulin et Bertrand Houdusse (Inrap) sur une parcelle en herbe où le site est traditionnellement localisé. 4000 m² ont été explorés via la méthode

Sérandon - Sandère
Tête de lionne fontaine de Sandère

radar-sol. Cette prospection a confirmé la présence de bâtiments dont les murs sont enfouis entre 0,15 m et 1,2 m. Le site, très vaste, s'étend sur d'autres parcelles au nord, au sud et à l'est de la zone explorée. Le plan partiel d'une *villa* se dégage. Malgré le caractère limité de l'intervention il s'agit désormais d'un des sites antiques les mieux documentés de la haute vallée de la Dordogne.

Dousteyssier Bertrand

USSAC
Les Serres parcelle DO 81

Cette opération archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction individuelle sur la commune d'Ussac au lieu-dit « Les Serres » en Corrèze. Une prescription émise par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique sur une superficie de 1 349 m². Cette opération a été menée par l'Inrap du 1er au 3 avril 2019.

Le projet se situe sur les plateaux d'Ussac à 243 m d'altitude au nord de Brive-la-Gaillarde. La parcelle s'inscrit dans un secteur potentiellement riche en occupations paléolithiques, avec la découverte de matériel lithique du Paléolithique moyen au lieu-dit « Les Serres ».

Quatre tranchées ont été réalisées sur la totalité de l'emprise soit 12,38 % des 1 349 m² prescrits. Elles s'inscrivent dans un contexte de reliefs peu marqués en bordure des terrains sédimentaires du Bassin aquitain, au sein des formations des grès rouges du bassin de Brive-la-Gaillarde. Les formations sédimentaires observées très érodées sont caractéristiques des formations secondaires du Trias. Une étude géomorphologique et géo-archéologique a permis de conclure à une forte dégradation des altérites des grès mais aussi des dépôts sédimentaires supérieurs.

Ce diagnostic ne nous a pas permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques excepté un petit éclat lithique en position résiduelle au sein d'une phase de colluvions.

Defaye Sophie

USSAC
Les Serres – parcelle DO 87

Le diagnostic d'archéologie préventive concerne une petite parcelle de 2500 m² située sur le point haut d'une crête au lieu-dit Les Serres, sur la commune d'Ussac. La séquence sédimentaire qui surmonte les argiles et grès du Trias est presque totalement remaniée par les labours et, hormis un tesson de céramique antique et quelques fossés contemporains, n'a pas livré de vestige archéologique ancien en position primaire.

Connet Nelly

USSAC
Les Serres – parcelles DO86 et 91

Le diagnostic d'archéologie préventive concerne une petite parcelle de 2125 m² située sur le point haut d'une crête au lieu-dit Les Serres, sur la commune d'Ussac. La séquence sédimentaire qui surmonte les argiles et grès du Trias est presque totalement remaniée par les labours et, hormis quelques tessons de faïence et deux fossés contemporains, elle n'a pas livré de vestige archéologique ancien en position primaire.

Connet Nelly

USSAC
Route de Saint-Antoine, Les Serres

Cette opération archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction individuelle sur la commune d'Ussac au lieu-dit « Les Serres » en Corrèze. Une prescription émise par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique sur la parcelle DO89 concernée par le projet. Cette opération a été menée par l'Inrap du 20 au 21 août 2019.

Le projet se situe sur les plateaux d'Ussac à 243 m d'altitude au nord de Brive-la-Gaillarde. La parcelle s'inscrit dans un secteur potentiellement riche en occupations paléolithiques, avec la découverte de matériel lithique du Paléolithique moyen au lieu-dit « Les Serres ».

Quatre tranchées ont été réalisées sur la totalité de l'emprise soit 11,60 % des 1 952 m² prescrits. Elles s'inscrivent dans un contexte de reliefs peu marqués en bordure des terrains sédimentaires du Bassin aquitain, au sein des formations des grès rouges du bassin de Brive-la-Gaillarde. Les formations sédimentaires observées très érodées sont caractéristiques des formations secondaires du Trias.

Ce diagnostic ne nous a pas permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques.

Defaye Sophie

USSEL
2, rue François Grabié

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet de construction d'une résidence d'accueil comprenant dix logements au 2 de la rue François Grabié à s'avère positif. Cette affirmation doit cependant être nuancée en indiquant que notre capacité à observer les vestiges présents a été très nettement limitée par la profondeur d'apparition de ces vestiges, sous d'importants apports de remblais contemporains à récents. Il nous faut également indiquer que nos observations n'ont pas non plus été favorisées par la montée rapide des eaux drainées par les tranchées observées.

Méténier Frédéric

Âge du Fer,
Période récente

UZERCHE
Les Paturaux

La zone d'investigation qui a fait l'objet d'un diagnostic en vue du réaménagement de la zone d'activité intercommunales au lieu-dit Les Paturaux sur une superficie de 37 402 m², se situe à Uzerche sur les parcelles AX 76-77-114

Le secteur étudié occupe le versant au sud-ouest de la ligne d'interfluve séparant la Vézère et le ruisseau du Troh au nord et le ruisseau d'Anglard au sud.

Il s'agit ici de la quatrième phase de sondages archéologiques concernant le site des Paturaux.

Hormis en 2012, les précédentes opérations ont livré des indices d'occupations datant des périodes protohistoriques et antiques.

Ce diagnostic a mis au jour des structures fossoyées et deux murs. La comparaison avec les documents anciens permet de constater que les fossés et les murs de terrasse suivent en grande partie l'orientation du parcellaire du XIXe s., en particulier sur la frange nord. La présence des structures fossoyées de l'âge du Fer en contrebas et au niveau de la terrasse du nord-est semble avoir fixé une limite pérenne perceptible au XIXe s. et toujours discernable de nos jours.

Si la forme et le type de comblement des enclos (terre rubéfiée, charbons, nombreux blocs de roche) interpellent, il n'est pas possible à ce stade de déterminer leur fonction : funéraire, artisanale, domestique. Toutefois, ces vestiges confirment les découvertes des diagnostics de 2015 et 2016 : la présence d'un site de l'âge du Fer, voire plus précisément du IIe âge du Fer pour une partie des éléments céramiques, sur le secteur des Paturaux.

Cavalin Florence

N°					N°	P.
123843	BRIVE-LA-GAILLARDE/SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE, Brive-Laroche-Aérodrome	MONIN Gille	EP	FP	26	
12-3360	CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, PIERRFITE, SAINT-CLEMENT, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR, SEILHAC	DRUELLE Patrick	BEN	PRD	8	
12-3846	LAVAL-SUR-LUZÈGE - LAPLEAU – SAINT-MERD-DE-LAPLEAU	DUPONCHEL Julie	BEN	PRD	12	

Préhistoire,
Paléolithique moyen récent

BRIVE-LA-GAILLARDE/ SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE Brive-Laroche-Aérodrome

L'aménagement de la ZAC « Brive-Laroche » sur l'emplacement de l'ancien aérodrome de Brive-la-Gaillarde a donné lieu à une opération archéologique effectuée par la société Paléotime entre le 23 septembre et le 08 novembre 2019. Cette intervention avait deux objectifs scientifiques : la fouille de deux zones de vestiges du Paléolithique moyen et une investigation paléoenvironnementale liée à un fort potentiel d'enregistrement pour la période Pléistocène.

Le site de l'ancien aérodrome est situé sur un cône de déjection surmontant la basse terrasse sud de la confluence Vézère / Corrèze / Maumont dans l'ouest de l'agglomération actuelle de Brive-la-Gaillarde. Cette position est stratégiquement implantée, offrant un accès facilité à un vaste territoire le long de ces rivières et de leurs affluents. D'un point de vue cynégétique, cette position est également stratégique, dans le cadre de déplacements de troupeaux d'herbivores susceptibles d'emprunter et de circuler le long de ces vallées.

Les conditions de formation et d'évolution de ce cône de déjection, au fil du temps, ont quant à elles permis le développement de zones humides anciennes

à contemporaines susceptibles d'avoir conservé dans leurs sédiments des informations sur l'environnement végétal (pollens, macrorestes) ou animal (mollusques, arthropodes).

La fouille archéologique a concerné deux secteurs Sud et Nord distants de 300 m. Dans les deux cas, les principales concentrations archéologiques sont localisées au sein de dépressions, avec un positionnement stratigraphique identique parmi des limons loessiques colluvionnés provenant du versant Sud de la vallée marquant une phase de progression du cône de déjection, avant une phase de pédogènèse et de cryoturbation. Ces fortes densités de mobilier au sein de dépressions correspondent à des assemblages archéologiques principalement une position secondaire.

Seule l'industrie lithique et des blocs (manuports) ont été conservés dans ce contexte de plein air.

L'acquisition des matières premières lithiques a été réalisée en premier lieu au sein des ressources locales, soit les blocs et galets de quartz prélevés dans les alluvions. Les silexites, minoritaire, ont été prélevés principalement en aval de la Vézère, à l'Ouest, autour de Montignac (silex crétacés santoniens). Un second axe d'acquisition correspond au versant ouest du Massif central (axe jurassique Brive-Causse de Martel) et au Lot (Causse de Gramat). Les chaînes opératoires sur silexites sont très fractionnées spatialement, avec l'introduction d'éclats-nucléus ou de supports bruts ou retouchés dans les sites.

L'emprise Sud, explorée sur une surface de 1600 m², a livré une importante nappe de vestiges (plus de 1 200 éléments coordonnés) dont l'extension n'a pu être définie. Elle correspond au comblement d'une zone dépressionnaire par des colluvions qui ont charrié l'industrie lithique du Paléolithique moyen depuis une zone plus élevée. Malheureusement, cette position haute a été tronquée par un paléochenal holocène et l'arasement mécanique du terrain lors de la création de l'aérodrome.

L'industrie lithique taillée est dominée à 90 % par le quartz, dont tous les chaînes opératoires de débitage sont présentes intégralement. Les silexites sont surtout originaire de Dordogne.

La faible représentation du silex dans la série et la bonne représentation des percuteurs avec quelques éléments dormants de type enclume, oriente cet assemblage vers un faciès principal d'atelier et de production d'outillage bruts en quartz.

L'emprise Nord a été explorée sur une surface d'environ 1050 m² et a livré 280 éléments d'industrie lithique. Elle se caractérise par des concentrations de mobilier plus faibles et mieux définies spatialement. Située dans une zone plus basse d'environ 10 m qu'en secteur Sud, à l'intérieur d'un paléochenal avec des

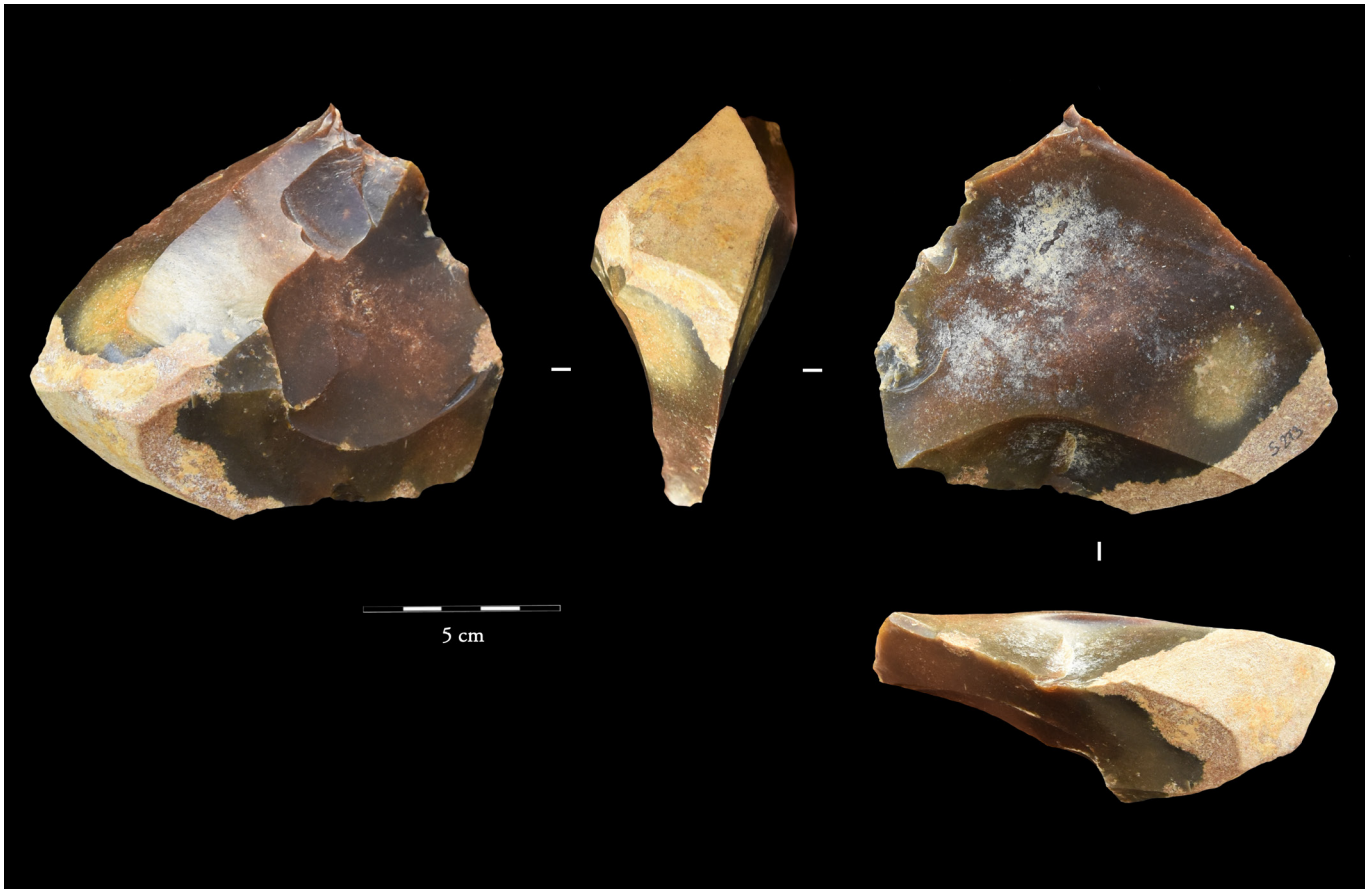

Brive-la-Gaillarde/Saint-Pantaléon-de-Larche
Nucléus sur éclat en silex santonien des environs de Montignac

sédiments marqués par l'hydromorphie, l'assemblage a également subi des déplacements.

L'occupation affiche cependant une configuration socio-économique différente du secteur Sud. Ainsi les silexites sont bien mieux représentées dans l'industrie lithique, de l'ordre de 20 %, avec une provenance sensible des territoires méridionaux indiquant un groupe ayant circulé sur un parcours géographique distinct. La bonne représentation de l'outillage retouché dans ces matériaux, rare au secteur Sud, oriente nettement cette zone vers un statut plus domestique, d'habitat aux fonctions diversifiées.

Un test tracéologique réalisé sur 10 pièces en silexites de chaque secteur a révélé des activités allant du travail de la peau fraîche à la coupe de matières dures sur les outils retouchés, mais n'a pas identifié de traces nettes sur les produits bruts.

Pour les deux secteurs, la périodisation, déterminée par les méthodes de taille du quartz et du silex (débitage de type Discoïde / Système par Surfaces Alternées / Levallois) se rattache au Paléolithique moyen récent. Les racloirs avec une bonne représentation des types convergents sont surtout réalisés sur silexites, le quartz ayant été surtout retenu pour la réalisation de coches clactoniennes et d'encoches retouchées.

Le second axe de recherche concernant l'investigation paléoenvironnementale, s'est effectué par l'intermédiaire de tranchées exploratoires profondes à proximité ou dans le prolongement des deux secteurs de fouille. Le premier objectif de cette mission était de retrouver des zones de sédimentation en milieu humide à forte teneur organique potentielle (argiles de type gleys).

Un seul horizon organique a été retrouvé au niveau du secteur Sud, sous-jacent à l'horizon archéologique et a fait l'objet d'importants prélèvements pour la recherche d'éléments organiques, mais n'a fourni aucun témoin.

Monin Gilles

Paléolithique, Âge du Fer, Moyen Âge — *Gallo-romain,*

CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, PIERRFITE, SAINT-CLEMENT, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR, SEILHAC

31 champs ont été prospectés entre Naves et Espartignac, sur 9 communes.

Onze fiches d'identité archéologique sont annexées au rapport. Elles concernent des sites qui ont livré un matériel archéologique significatif :

- Chamboulive : Puy Chalard, Puy Chalard-Nord et Lachamp-Est,
- Espartignac : Surget et Ceyrat,
- Saint-Clément : Puy des Ferrières (biface)
- Saint-Jal : Enval, La Croix de La Besse et Puy la Vache,
- Seilhac : Les Bois Vieux et Las Boulas.

Un bilan des 458 prospections réalisées depuis 2007 vient enrichir ce rapport 2019. Il intéresse les communes de Chamboulive, Espartignac, Lagraulière, Naves, Pierrefite, Saint-Clément, Saint-Jal, Saint-Salvadour et Seilhac.

Au cours de cette période, il a été possible d'identifier :

- 141 sites préhistoriques « purs »,
- 15 sites gallo-romains « purs »,
- 10 sites préhistoriques et gallo-romains,
- 1 site préhistorique et protohistorique
- 1 site préhistorique et alto médiéval

Druelle Patrick

LAVAL-SUR-LUZÈGE, LAPLEAU, SAINT-MERD-DE-LAPLEAU
Prospection diachronique

Cette prospection archéologique s'intègre dans un projet de valorisation du site de La Bastide (commune de Laval-sur-Luzège). Elle devait permettre de mieux comprendre le dit site ainsi que l'environnement dans lequel il s'inscrit. C'est pourquoi, l'étude n'a pas uniquement porté sur la commune de Laval-sur-Luzège mais a été étendue aux communes voisines de Lapleau et Saint-Merd-de-Lapleau pour lesquelles peu de sites archéologiques étaient connus du SRA. La prospection s'appuie sur un dépouillement des sources écrites (notamment les ouvrages de J-B. Poulbrière et J-B. Champeval), le cadastre du XIXe siècle et le témoignage d'habitants des communes concernées.

Deux sites préhistoriques ont été signalés par la découverte de fragments lithiques : La Vedrenne (Saint-Merd-de-Lapleau) et Aix (Lapleau).

Deux nouveaux sites gallo-romains anciennement découverts par les propriétaires : à La Vedrenne (Saint-Merd-de-Lapleau), une grande quantité de tuiles ont été signalés par le propriétaire. De nouveaux fragments ont été récoltés lors de la prospection, en contrebas d'une parcelle en herbe, le long d'un petit cours d'eau. Plusieurs morceaux de schistes taillés en losange ont également été trouvés.

Sur le second site, situé à La Charlanne (Lapleau), les propriétaires ont découvert un important mobilier céramique lors d'un défrichement. Parmi les fragments, signalons surtout la présence de plusieurs tessons de sigillée dont l'un porte une estampille « LIBERTUS M » qui peut être rapprochée d'un atelier de potier situé à Lezoux et actif dans le premier quart du IIe siècle de notre ère. Un autre fragment de sigillée est orné sur la lèvre d'un décor de feuilles d'eau.

La prospection a également permis de compléter les fiches préexistantes pour les sites de La Bastide (Laval-sur-Luzège), Lestrange (Lapleau) et « Le rocher du château » (Laval-sur-Luzège). Les deux premiers sont deux sites castraux attestés par les textes, sièges de deux seigneuries réunies au cours du XVe siècle ; le troisième est un possible site de surveillance dominant la vallée de la Luzège.

Pour l'époque contemporaine, un manoir a été signalé à Coyral (Saint-Merd-de-Lapleau). Attesté au XVIe siècle, l'édifice est transformé au XIXe siècle en « une modeste maison d'habitation ». Abandonné depuis le milieu du XXe siècle, le bâtiment est actuellement en très mauvais état. À l'intérieur, la présence d'une cheminée monumentale sur deux niveaux (rez-de-chaussée et combles) témoigne de l'existence d'un édifice plus important. Une chapelle est également mentionnée par les textes mais aurait été détruite à la Révolution.

Enfin, une trentaine de fiches ont été réalisées autour de l'utilisation du réseau hydrographique des trois communes : moulins, ports…

Duponchel Julie

Laval-sur-Luzège, motte de La Bastide